

**19^e RAPPORT ANNUEL
(2017-2018)**

Jean Francis Clermont-Legros, directeur

RA – 19 – 2017-2018

INSTITUT DE PASTORALE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI

Pour que la Bonne Nouvelle reste bonne et nouvelle

DIX-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL (2017-2018)

INTRODUCTION

Ce Rapport situe l'*Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski* au terme d'une 19^e année d'activités. D'emblée, je tiens à souligner que cette année en fut une de changements importants. L'arrivée d'un nouveau directeur et la mise en place de nouveaux statuts et règlements au niveau du conseil d'administration sont les deux faits saillants les plus importants au niveau administratif. D'autres changements sont aussi survenus, mais ils concernent des programmes spécifiques.

1/ LES PARTENARIATS

Les principaux partenariats de l'Institut de pastorale de Rimouski ont été réalisés avec le personnel de l'Archevêché de Rimouski, avec les Services diocésains, avec l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal et avec le Centre de spiritualité Manrèse de Québec.

1.1 L'Archevêché de Rimouski

A l'invitation de Mgr Denis Grondin, archevêque de Rimouski, le directeur de l'Institut a participé à deux réunions de travail sur la préparation de formation offerte dans le diocèse pour les prêtres *fidei donum* qui arrivent durant l'été et l'automne 2018. Mgr Grondin et sœur Victoria Coello, r.s.r. étaient présents à ces rencontres.

Le directeur de l'Institut de pastorale a collaboré avec plusieurs membres du personnel de l'Archevêché de Rimouski. Tout d'abord, le directeur travaille conjointement avec l'économiste de l'Archevêché, M. Michel Lavoie, et son personnel.

Ensuite, le directeur a préparé avec M. Benoît Hins, le vicaire général pour l'année 2017-2018 et M. Guy Lagacé une formation offerte aux prêtres retraités qui désirent continuer à s'impliquer au sein du diocèse. Cette formation a eu lieu le 12 mai 2018 au Grand Séminaire de Rimouski. Vingt-huit participants y ont assisté.

Le directeur a travaillé avec Mme Ginette Larocque, responsable des communications à l'Archevêché, pour préparer une entrevue à la radio CKMN. Cette entrevue a été réalisée le mercredi 2 mai 2018 à 9 :00 AM.

1.2 Les Services diocésains

Encore cette année, l'Institut a collaboré avec l'ensemble du personnel des Services diocésains de pastorale et plus particulièrement avec le responsable du *Service de formation à la vie chrétienne*, M. Charles Lacroix. Le directeur a collaboré avec M. Charles Lacroix au niveau de l'implication de l'Institut au sein du Parcours Être Catéchète offert par les Services diocésains. L'Institut a décidé de poursuivre au cours des prochaines années sa participation à cette formation dont il juge la pertinence et le lien étroit avec notre mission éducative.

Le directeur de l'Institut a participé à plusieurs rencontres de réflexion des Services diocésains sur les formations offertes par l'Institut. Par exemple, le directeur a assisté à une rencontre conjointe avec M. Jean-Philippe Auger, Mgr Denis Grondin, Mme Pauline Massaad, M. Guy, Lagacé et M. Réjean Lévesque afin de discuter d'une formation en coaching animée par M. Auger. Cette rencontre a permis de développer et de proposer une année complète de formation et de coaching pour les employés des Services diocésains et le personnel au sein des unités pastorales. Cette formation qui aura lieu durant l'année 2018-2019 constitue une activité conjointe entre l'Institut de pastorale, les Services diocésains et l'Archevêché de Rimouski.

Enfin, le directeur de l'Institut collabore régulièrement au webzine des Services diocésains *Le Relais*.

2/ LES ENTENTES ACTUELLES

L'Institut de pastorale a plusieurs ententes avec différents organismes externes au diocèse de Rimouski à caractère éducatif. Parmi les ententes actuelles, il y a l'Institut de pastorale des Dominicains (Montréal), l'Office de la catéchèse du Québec (O.C.Q.) et le Centre de spiritualité Manrèse (Québec).

2.1 L'Institut de pastorale des Dominicains

Cette entente avec l'Institut de pastorale des Dominicains a été reconduite lors de la rencontre du 4 mai 2018 à Montréal entre le frère Daniel Cadrin, o. p., directeur adjoint, et le directeur de l'IPAR. Cette entente renouvelle les liens académiques entre les deux instituts. Les diplômes (certificat) dans le cadre du programme Formation Théologie et Pastorale (F.T.P.) offerts à Rimouski sont émis par l'Institut de pastorale des Dominicains, institut d'études universitaires reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec. Le père Michel Proulx, o praem, est le répondant de l'Institut de pastorale des Dominicains pour l'Institut de pastorale de Rimouski.

2.2 L'Office de la catéchèse du Québec (O.C.Q.)

L'entente de service signée en 2014 puis renouvelée en 2015 et en 2016 avec le *Service d'aide aux catéchètes* (SAC) de l'*Office de catéchèse du Québec* (OCQ) fut aussi renouvelée cette année.

2.3 Avec le Centre de spiritualité Manrèse

L'Institut a offert la première année de la Formation en accompagnement spirituel dans le cadre des deux ans de formation. Des professeurs du Centre de spiritualité Manrèse de Québec sont venus à Rimouski pour animer ces rencontres. Cette année l'Institut offrira la deuxième année au groupe actuel. La réflexion se poursuit à savoir si l'Institut débutera un nouveau groupe l'an prochain.

3/ DIPLÔMES ET ATTESTATIONS

3.1 Diplômes

Notre programme universitaire de *Formation théologique et pastorale* (FTP) a pour objectif de répondre aux besoins en formation des candidats au diaconat permanent et des futurs agentes et agents de pastorale mandatés du diocèse. Mais sont susceptibles aussi d'y être admis d'autres étudiantes et étudiants de l'archidiocèse, qui viendraient soit du diocèse de Gaspé ou du diocèse de Baie-Comeau. Il n'est pas exclu cependant qu'on puisse en accueillir d'autres en provenance de diocèses limitrophes.

Aucun étudiant n'a complété son certificat cette année, mais deux étudiants le termineront vraisemblablement dans l'année qui vient. L'Institut entend souligner leur persévérance et l'assiduité à leur cours.

3.2 Attestations

Le microprogramme *Parcours : Être catéchète* (PEC) s'est poursuivi avec la deuxième série d'ateliers à Rimouski, Saint-François-d'Assise et Saint-Ulric. Onze (11) personnes ont complété le 2^e programme. Le premier cycle de formation a commencé à Amqui ainsi qu'à Dégelis. Une attestation a été remise à M. Gaston Bourdages qui a complété l'automne dernier le premier cycle qu'il avait amorcé l'année précédente à Trois-Pistoles.

* * *

Ce dix-neuvième *Rapport annuel* se développe en sept points :

- 1. L'état des lieux**
- 2. Les programmes de formation**
- 3. Les microprogrammes de formation**
- 4. Les nouveaux partenariats**
- 5. Les conférences**
- 6. Les contributions du personnel**
- 7. Les moyens de communication**

1/ L'ÉTAT DES LIEUX

L'Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski existe depuis 1998, mais n'est connu sous ce nom que depuis le 27 mai 2005, date de son enregistrement auprès du Registraire des entreprises du Québec. L'Institut est donc constitué « *personne morale* » au sens de la Loi sur les compagnies, Partie III (L.R.Q., chap. C-38, art. 218). Ses objectifs s'énoncent ainsi :

« Sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé et des Règlements adoptés sous son autorité,
1/ Organiser et assurer des activités de formation et de perfectionnement dans le domaine de la théologie, des sciences religieuses et de l'animation pastorale ;
2/ Conclure et signer des ententes avec d'autres organismes de formation, tels des instituts, des universités, etc. »

Un *Conseil d'administration* assure sa gestion et un *Conseil des études* établit ses orientations. Dans la poursuite d'objectifs particuliers, la direction peut créer tous les comités dont elle a besoin, qu'ils soient permanents ou provisoires. Un de ces comités existe depuis 2004. Il est aujourd'hui permanent ; c'est celui des *Matinées dominicales du Carême*.

1.1) DIRECTION DE L'INSTITUT DE PASTORALE DE RIMOUSKI

Durant l'année 2017-2018, l'Institut de pastorale a procédé à l'embauche d'un nouveau directeur. Après un processus d'embauche mené par un comité de sélection composé de sœur Marie-Alma Dubé, r.s.r., Mme Wendy Paradis et M. Guy Lagacé, v. g., le comité a retenu la candidature de M. Jean Francis Clermont-Legros, Ph. D. Ce dernier est entré en fonction le 1 février 2018.

L'actuel directeur et tous les membres du conseil d'administration ont reconnu la grande contribution de M. René DesRosiers dans l'implantation et le développement de l'Institut de pastorale de Rimouski. Un souper a eu lieu au mois de mai 2018 pour souligner le travail de M. DesRosiers.

1.2) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le *Conseil d'administration* a connu un changement en profondeur cette année avec l'adoption de nouveaux statuts et règlements.

En 2017-2018, le *Conseil d'administration* était donc ainsi constitué :

Charles Lacroix, président
Marie-Alma Dubé, r.s.r, vice-présidente

Michel Lavoie, économiste diocésain
Guy Lagacé, vicaire général
Jean Francis Clermont-Legros, directeur de l'Institut, membre non-votant

Le **Conseil d'administration** s'est réuni à quatre reprises soit les 16 octobre 2017 (18^e), 29 novembre 2017 (19^e), 9 janvier 2018 (20^e), 21 mars 2018 (21^e) et 24 avril 2018 (22^e). Le conseil d'administration s'est réuni à davantage de reprises que les années antérieures puisqu'il a eu à engager un nouveau directeur et à revoir ses statuts et règlements.

L'année 2017-2018 a marqué un tournant important au niveau des structures du conseil d'administration. En effet, après avoir réfléchi et consulté plusieurs partenaires, l'Institut de pastorale a adopté lors de sa réunion du 21 mars 2018 de nouveaux statuts et règlements concernant le fonctionnement du conseil d'administration. Vous trouverez en annexe une copie de nos statuts et règlements.

1.3) CONSEIL DES ÉTUDES

Le *Conseil des études* regroupe un ensemble de personnes, représentant d'instances pastorales reconnues et intéressées à divers titres à la formation et au perfectionnement du personnel diocésain dans le domaine de la théologie, des sciences religieuses ou de l'animation pastorale. Ce Conseil a la responsabilité première d'aider la direction à établir les objectifs de l'Institut et à définir ses orientations. Il a la responsabilité d'approuver ses programmes de formation et l'ensemble de ses activités de perfectionnement.

En 2017-2018, le *Conseil des études* était ainsi constitué :

Jean Francis Clermont-Legros, directeur
René DesRosiers, secrétaire
Diane Brunet, agente de pastorale mandatée
Marie-Alma Dubé r.s.r., du Centre d'éducation chrétienne
Charles Lacroix, du Service diocésain de formation à la vie chrétienne
Guy Lagacé, du Conseil diocésain de pastorale (CDP)
Réjean Levesque, d.p. du Comité diocésain du ministère diaconal
Claude Morin, représentant du milieu socio-culturel
Gérald Roy, du Conseil presbytéral (CPR)
Jacques Tremblay, représentant du corps professoral.

Deux sièges sont par ailleurs demeurés vacants, les suivants :

- Représentante ou représentant du *Comité des ministères confiés aux laïcs* ;
- Délégué ou déléguée pastorale d'une communauté locale.

Le **Conseil des études** se réunit régulièrement, quatre fois par année. Au besoin, des réunions spéciales peuvent être tenues. En 2017-2018 les rencontres ont eu lieu le 22 septembre 2017 (76^e) et le 13 novembre 2017 (77^e), le 16 mars 2018 (78^e) et le 15 juin 2018 (79^e).

Durant l'année 2017-2018, trois membres ont signifié leur départ du conseil des études. Messieurs René DesRosiers, Guy Lagacé et Jacques Tremblay ont quitté le conseil des études après plusieurs années de participation. L'Institut de pastorale les remercie chaleureusement de leur contribution aux activités offertes en formation dans le diocèse de Rimouski.

1.4) COMITÉ DES MATINÉES DOMINICALES DU CARÊME

Pour planifier les *Matinées dominicales* qui sont présentées chaque année à la cathédrale de Rimouski aux trois premiers dimanches du carême, un comité a été formé. En font partie, outre le personnel de l'*Institut*, le modérateur de l'équipe pastorale de la paroisse Saint-Germain (maintenant la paroisse Bienheureuse Élisabeth-Turgeon) et deux autres personnes choisies par la direction de l'*Institut*.

En 2017-2018, le *Comité des Matinées dominicales du Carême* était ainsi constitué :

René DesRosiers, directeur

Rodrigo Hernón Zuluaga López, modérateur de l'équipe pastorale

Blandine Proulx, o.s.u.

Marielle Saint-Laurent.

Le Comité avait l'habitude de se réunir au moins deux fois par année : au printemps, pour évaluer et explorer ; en automne, pour arrêter la programmation. En 2017-2018, les matinées dominicales du Carême ont eu lieu les dimanche 18 février, 25 février et 4 mars 2018. Deux conférencières et un conférencier ont animé ces matinées dominicales. L'Institut de pastorale a eu la chance de pouvoir compter sur la participation de Mme Lucille Madore, professeure au Centre de Spiritualité Manrèse, du père Michel Proulx, o praem, professeur à l'Institut de pastorale des Dominicains et de Mme Wendy Paradis, responsable de la Formation en accompagnement spirituel. Cette année, l'Institut a été en mesure d'arrimer les matinées dominicales du Carême avec la présence de Mme Madore et du père Proulx qui étaient de passage dans le diocèse. Mme Madore et le père Proulx ont donné la même fin de semaine un cours la veille. Voici l'horaire des matinées dominicales du carême pour l'année 2017-2018 :

Le dimanche 18 février, Madame Lucille Madore, *Un regard spirituel sur l'écologie*

Le dimanche 25 février, Michel Proulx, o praem, *Pour un nouvel élan missionnaire. Témoignage biblique*

Le dimanche 4 mars, Mme Wendy Paradis, *Questionnement : Moi, disciple-missionnaire*

La planification pour les Matinées dominicales du carême pour l'an prochain est actuellement en cours.

2/ LES PROGRAMMES DE FORMATION

L'Institut de pastorale dispose de deux programmes de formation : un programme de **Formation Théologique et Pastorale (FTP)** accrédité auprès de l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal et que couronne un diplôme de certificat décerné par le Collège universitaire dominicain d'Ottawa. L'Institut offre le programme de **Formation en Accompagnement Spirituel (FAS)** donné par le Centre de spiritualité Manrèse de Québec. Une nouvelle cohorte d'étudiants a complété la première année de cette formation de deux ans.

2.1) LE PROGRAMME FORMATION THÉOLOGIE ET PASTORALE (FTP)

2.1.1) BRÈVE DESCRIPTION

Avec ce programme, l'Institut souhaite prioritairement répondre aux besoins en formation des candidats au diaconat permanent et des agentes et agents de pastorale mandatés du diocèse. C'est un programme qui n'a pas son équivalent dans les universités mais qui correspondrait à trente (30) crédits de cours universitaires. C'est donc un certificat universitaire reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec. L'Institut de pastorale est le seul endroit dans l'Est du Québec à offrir une formation universitaire reconnue par le Ministère de l'éducation du Québec (MEQ) en théologie et en pastorale.

Note : Pour l'Institut comme pour les universités, faut-il ici préciser, un (1) crédit correspond à 15 heures-contact avec une ressource professorale que viennent compléter 30 heures de lecture et de recherches personnelles. Mais selon la formule préconisée par l'Institut, la répartition du temps diffère. Ainsi, 1 crédit = 12 heures/prof. + 33 heures/étud.; 2 crédits = 18 heures/prof. + 72 heures/étud.; 3 crédits = 24 heures/prof. + 111 heures/étud.

2.1.2) COURS OFFERTS 2017-2018

A l'automne 2017, Mme Odette Mainville a donné le cours **FTP-250-17 Paul et son œuvre (3 cr.)**. A l'hiver 2018, le père Michel Proulx, o. praem., a donné le cours **FTP-210-17 Bible et parole de Dieu (3 cr.)**. Vous trouverez en annexe chacun des plans de cours de l'année 2017-2018.

2.1.3) NOMBRES D'ÉTUDIANTS INSCRITS

L'Institut de pastorale accepte des étudiants inscrits dans le cadre du programme Formation Théologique et Pastorale menant au certificat et des auditeurs libres qui ne cheminent pas vers l'obtention du certificat. Pour l'année 2017-2018, il y avait 51 étudiants inscrits soit dans le cadre du programme menant au certificat ou soit comme auditeur libre. De ce nombre, 10 étaient des hommes et 41 étaient des femmes. Plus précisément, 13 étudiants étaient inscrits dans le programme Formation Théologique et Pastorale et 38 étaient inscrits comme auditeurs libres. Ces statistiques compilées à la fin de l'année académique ont été envoyées à M. Sylvain Gosselin à l'Archevêché de Rimouski.

2.2) LE PROGRAMME FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL (FAS)

L'année 2017-2018 a marqué le début de la Formation en Accompagnement Spirituel offerte par le Centre de spiritualité Manrèse de Québec. Cette formation se donne sur deux ans. La première année, cette formation intitulée « L'être humain en quête spirituelle » (FTSR – UL : PST 1051) avait comme but de « développer des compétences de base, théoriques et pratiques, dans le domaine de l'accompagnement spirituel. Les diverses formes du service d'aide spirituelle sont abordées : l'accompagnement individuel, l'accompagnement de groupes de cheminement, l'accompagnement de communautés. » Des rencontres ont eu lieu à ces moments : 15 septembre 2017, 20 octobre 2017, 24 novembre 2017, 12 janvier 2018, 16 février 2018, 23 mars 2018 et 27 avril 2018. Huit étudiants ont complété la première année de formation. Pour la cohorte 2018-2019, sept des huit étudiants ont confirmé leur poursuite de formation pour l'année 2018-2019.

Une réflexion est en cours à l'Institut de pastorale à savoir si nous allons commencer une nouvelle cohorte pour les années 2019-2021. Certaines personnes ont manifesté de l'intérêt au niveau de la formation en accompagnement psychospirituel.

3/ LES MICROPROGRAMMES DE FORMATION

L'Institut offre quelques **microprogrammes** de formation, mais un seul était actif cette année. Il a pour titre *Parcours : Être catéchète* (PEC). Il peut être offert en vertu d'une entente conclue avec le *Service d'aide aux catéchètes* (SAC) de l'*Office de catéchèse du Québec* (OCQ). Ce microprogramme est donné en lien avec les Services diocésains et la formation à la vie chrétienne.

3.1) PARCOURS : ÊTRE CATÉCHÈTE (PEC)

L'Institut a conclu le 2 mai 2014 une entente avec le *Service d'aide aux catéchètes* (SAC) de l'*Office de catéchèse du Québec* (OCQ) afin que ce microgramme de formation préparé à l'intention des catéchètes bénévoles puisse être dispensé dans notre diocèse, cela en étroite collaboration avec le *Service diocésain de formation à la vie chrétienne*. Pour l'année 2017-2018, le nombre des personnes inscrites était de 62 participants au sein de 5 groupes. Les ateliers du programme 1 se sont donnés dans deux villes différentes : Amqui et Dégelis. Pour le programme 2, ce sont cinq ateliers qui ont été offerts. Ils se sont donnés à trois endroits différents : Rimouski, Saint-François d'Assise et Saint-Ulric.

Une (1) personne a complété le programme 1. Onze (11) personnes ont complété le programme 2.

4/ LES NOUVEAUX PARTENARIATS

4.1) SOCIÉTÉ CANADIENNE DE THÉOLOGIE

L'Institut de pastorale est devenu membre – régulier de la Société canadienne de théologie. Fondée en 1963, cette Société regroupe des instituts universitaires francophones du Canada qui enseignent et font de la recherche au niveau de la théologie. Multidisciplinaire et multiconfessionnelle, la Société canadienne de théologie met en lien des chercheurs universitaires en théologie et en pastorale de partout au pays.

4.2) LES URSULINES DE L'UNION CANADIENNE (O.S.U.)

L'Institut de pastorale a reçu en don plusieurs livres venant de la bibliothèque de la communauté religieuse des Ursulines de Rimouski (207 A rue Notre-Dame Est). Ces livres serviront à compléter la collection de la bibliothèque de l'Institut. Nous remercions chaleureusement Sœur Denise Ouellet (o.s.u.) et l'ensemble de la communauté religieuse des Ursulines. Ces livres serviront aux étudiant(e)s qui fréquentent l'Institut.

4.3) LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

L'Institut de pastorale est devenu membre de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Fondée en 1933, la Société a pour but d'encourager les travaux historiques et stimuler l'intérêt du public pour l'histoire socioreligieuse.

5/ LES CONFÉRENCES

5.1) DES SOINS DE FIN DE VIE

Mgr Bertrand Blanchet, évêque émérite du diocèse de Rimouski, a offert une conférence d'une journée, le 13 mars 2018, sur le thème « Des soins de fin de vie ». Cette journée de formation a réuni 71 personnes qui sont venues entendre Mgr Blanchet présenter les différents enjeux entourant cette question au sous-sol de l'église Saint-Agnès. Mgr Blanchet a laissé une copie de la présentation Power Point à l'Institut pour ceux et celles qui souhaitent lire ou relire ses principales réflexions. Pour plusieurs, ce moment en a été un de retrouvaille avec l'évêque émérite de notre diocèse.

5.2) PRIE AIME OSE

M. Dany Dubois, responsable de la vie spirituelle au Cégep de Sainte-Foy et conférencier au sein de plusieurs associations comme les cursillos, est venu animer une journée de formation sur le thème de l'audace en Église en lien avec la prière. Vingt-cinq personnes ont participé à cette journée qui s'est tenue le 12 mai 2018 au Grand Séminaire de Rimouski. Cette journée a été planifiée et organisée avec les Services diocésains.

5.3) FORMATION POUR LES PRÊTRES COLLABORATEURS

A la demande du vicaire général, M. Benoît Hins, l'Institut de pastorale a organisé une journée de formation pour les prêtres collaborateurs. Cette journée de formation s'est tenue le 17 mai 2018 au Grand Séminaire de Rimouski. Mgr Denis Grondin et M. Guy Lagacé ont notamment contribué par des présentations lors de cette journée qui a réunie 26 prêtres, 1 diacre permanent et Mme Pauline Massaad, r.s.r. Cette journée de formation a permis de lancer une réflexion sur la contribution des prêtres collaborateurs dans le diocèse.

6/ LES CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

Le personnel de l'Institut est souvent sollicité pour des *interventions* dans des groupes ou auprès de personnes et d'organismes, pour des *contributions* à des recherches ou à des publications, diocésaines et autres. En voici un relevé sommaire :

Jean Francis Clermont-Legros

Conférence intitulée « *Le compas et l'autel : Science et théologie dans le programme pédagogique de George Courchesne* », lors du 16^e Congrès international sur la spiritualité des enfants, Université Laval, Québec, 27 juillet 2018.

« Compte rendu critique du livre de Charles Wright, *Le chemin du cœur L'expérience spirituelle d'André Louf* », *En son Nom – Vie consacrée aujourd'hui*, vol 76:2, avril – mai – juin 2018, p. 105.

« Compte rendu critique du livre de Michel Proulx, *Témoigner de Dieu aujourd'hui. Pour un nouvel élan missionnaire* », *En son Nom – Vie consacrée aujourd'hui*, vol. 76, janvier – février – mars 2018, p. 51.

Le directeur s'est également mérité une bourse de 1 000\$ de la revue *EN SON NOM*. Voir *En son Nom – Vie consacrée aujourd'hui*, vol. 76, avril – mai – juin 2018, p. 108.

Avant son entrée en poste, M. Clermont-Legros avait publié deux articles dans la revue *Rencontre* du Centre culturel chrétien de Montréal :

« Pour une éthique de la responsabilité : trois théologiens protestants du XX^e siècle », *Rencontre*, vol. 7, no 20, septembre-octobre-novembre 2017, p. 20-21.

« Élection présidentielle en France : renouveau sur fond de crise », *Rencontre*, vol. 6, no 19, juin-juillet-août 2017, p. 6-7.

René DesRosiers

M. René DesRosiers a contribué au webzine diocésain *Le Relais* par la publication de comptes rendus critiques de livres reçus en service de presse à l'Institut de pastorale ou à la librairie pastorale.

7/ LES MOYENS DE COMMUNICATION

L'*Institut* intervient tous les mois dans le champ des communications. Il a son propre outil, un *Petit Journal*, qui est un bulletin d'information et de liaison. *L'Institut* apporte aussi sa contribution au webzine diocésain *Le Relais*.

LE PETIT JOURNAL

LE PETIT JOURNAL DE L'INSTITUT existe depuis septembre 2003. Il est édité en version papier (8,5 x 14, recto-verso) et en version électronique. Ce mensuel s'avère pour *l'Institut* un excellent outil de communication.

Jean Francis Clermont-Legros, directeur
Institut de pastorale

Rimouski, le 13 septembre 2018

ANNEXE 1

INSTITUT DE PASTORALE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI

49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4J2

Pour que la Bonne nouvelle reste bonne et nouvelle

STATUTS ET RÈGLEMENTS

ADOPTÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 21 MARS 2018

1. MANDAT

L'Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski répond aux besoins du diocèse en matière de formation et de perfectionnement en pastorale.

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pour exercer ce mandat, l'Institut s'est donné les objectifs suivants :

- 2.1 Identifier et actualiser avec les instances pastorales diocésaines les besoins de formation et de perfectionnement en théologie, en sciences religieuses et en animation pastorale ;
- 2.2 Assurer, en collaboration avec des institutions universitaires reconnues la formation de base créditée pour les candidats au diaconat permanent, pour les agentes et agents de pastorale mandatés et pour toute autre personne exerçant un ministère reconnu ;
- 2.3 Assurer le perfectionnement ou la formation continue de toutes les catégories de personnel diocésain mandaté pour l'exercice de la charge pastorale ;
- 2.4 Assurer, en collaboration avec les différents services d'éducation chrétienne du milieu, la formation et le perfectionnement des bénévoles en service pastoral dans le diocèse ;

- 2.5 Entretien des liens de collaboration et de services avec les diocèses suffragants de Gaspé et de Baie-Comeau.

3. DIRECTION DE L'INSTITUT

3.1 NOMINATION

La personne qui est appelée à diriger l'Institut est choisie par un Comité de sélection et est nommée par le Conseil d'administration. Son supérieur immédiat est le président du Conseil d'administration.

3.2 MANDAT

Le mandat de celle ou celui qui est à la direction de l'Institut est d'en assurer sa bonne marche en conformité avec les finalités et les objectifs pastoraux du diocèse.

3.3 RESPONSABILITÉS

3.3.1 Planifier et coordonner les principales activités de l'Institut avec le Conseil des études ;

3.3.2 Préparer avec l'Économat du diocèse et proposer au Conseil d'administration les prévisions budgétaires annuelles ;

3.3.3 Établir avec des institutions universitaires reconnues les ententes nécessaires pour que soit assurée une formation initiale créditée aux futurs diacres permanents, aux agents et agentes de pastorale mandatés et à toute autre personne exerçant un ministère reconnu ;

3.3.4 Maintenir des liens actifs de collaboration avec les différentes instances pastorales diocésaines ;

3.3.5 Recruter les membres du corps professoral de l'Institut et leur fournir l'encadrement et les instruments pédagogiques nécessaires à l'exercice de leurs tâches ;

3.3.6 Assurer l'évaluation des activités pédagogiques de l'Institut ;

3.3.7 Établir et assurer les modalités d'encadrement des futurs

diacres permanents, des futurs agents et agentes de pastorale mandatés dans leur stage pastoral et de toute autre personne exerçant un ministère reconnu, ceci en concertation avec le Service diocésain des ministères ;

3.3.8 Agir comme registraire et assurer la tenue de dossiers spéciaux pour les étudiantes et étudiants admis dans un programme d'études et inscrits dans des activités créditées de l'Institut ;

3.3.9 Veiller au développement du Fonds de documentation de l'Institut (livres et périodiques spécialisés) ;

3.4.0 Préparer le Rapport annuel de l'Institut et en assurer la diffusion dans le milieu.

4. CONSEIL DES ÉTUDES

Le Conseil des études est l'instance académique qui assiste le directeur ou la directrice de l'Institut dans l'exercice de ses responsabilités.

4.1 COMPOSITION

Pour maintenir des liens de collaboration active avec les autorités diocésaines et pour assurer une concertation nécessaire avec le milieu ecclésial et éducatif dans la réponse aux besoins de formation et de perfectionnement, le Conseil des études regroupe des personnes qui représentent chacune à leur titre les organismes, services ou milieux suivants :

- 4.1.1** Le Conseil diocésain de pastorale (CDP)
- 4.1.2** Le Conseil du presbyterium (CPR)
- 4.1.3** Le coordonnateur/trice à la pastorale d'ensemble
- 4.1.4** Le Comité diocésain du ministère diaconal
- 4.1.5** Le Comité diocésain des ministères confiés aux laïcs
- 4.1.6** Le Service de formation à la vie chrétienne
- 4.1.7** Le Centre d'éducation chrétienne des RSR
- 4.1.8** Les agentes et agents de pastorale mandatés
- 4.1.9** Le corps professoral
- 4.2.0** Le milieu socio-culturel

Le Conseil des études est présidé par le directeur ou la directrice de l'Institut. L'agente ou l'agent de recherche fait office de secrétaire.

Le Conseil des études se réunit régulièrement quatre fois par année, en

septembre, en novembre, en mars et en juin. Au besoin, des réunions spéciales peuvent être tenues.

4.2 OBJECTIFS

Dans le prolongement des objectifs généraux de l'Institut, le Conseil des études poursuit les objectifs suivants :

4.2.1 Établir les grandes orientations académiques de l'Institut en conformité avec les dispositions des ententes conclues avec d'autres institutions d'enseignement reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec;

4.2.2 Élaborer des programmes de perfectionnement à court et à moyen terme ;

4.2.3 Approuver le contenu des activités de perfectionnement ;

4.2.4 Privilégier des modèles pédagogiques appropriés pour les activités qui se tiennent à l'Institut ;

4.2.5 Établir des modes d'évaluation pour les activités de l'Institut et pour les personnes-ressources embauchées par l'Institut ;

4.2.6 Susciter et promouvoir des activités de recherche dans le domaine de la pratique pastorale.

5. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est l'instance administrative qui assiste le directeur ou la directrice de l'Institut dans l'exercice de ses responsabilités.

5.1 COMPOSITION

Le Conseil d'administration est constitué de six (6) membres :

5.1.1 La personne qui est directeur ou directrice de l'Institut est membre d'office, mais elle n'a pas droit de vote. Elle en est l'animatrice et elle agit comme secrétaire.

5.1.2 L'économiste diocésain est membre d'office.

5.1.3 Quatre autres personnes intéressées à la vie et au

développement de l'Institut dont une à choisir parmi le personnel des Services diocésains ;

5.1.4 Le Conseil d'administration nomme les personnes qui exerceront la présidence et la vice-présidence. Ces deux personnes doivent être membres du Conseil.

Le président exerce un rôle de vigilance. Il convoque les assemblées et prépare l'ordre du jour avec le directeur.

En son absence, le vice-président agit comme président,

5.2 DURÉE DU MANDAT

Le mandat des membres (sauf pour les membres d'office : le directeur ou la directrice et l'économiste diocésain) est d'une durée de trois (3) ans. Il est renouvelable deux fois.

Un tirage au sort déterminera le membre sortant après 1 an, après 2 ans et après 3 ans. (Cette façon de procéder ne vaut que pour le premier mandat).

5.3 RESPONSABILITÉS

Les responsabilités du Conseil d'administration sont principalement de :

5.3.1 Approuver le budget annuel et le communiquer aux deux corporations diocésaines qui soutiennent l'Institut ;

5.3.2 Procéder à l'embauche du personnel, au besoin ;

5.3.3 Évaluer le personnel en poste s'il y a lieu ;

5.3.4 Déterminer le salaire du personnel ;

5.3.5 Statuer sur la tarification des activités de formation et de perfectionnement ;

5.3.6 Traiter de tout autre sujet jugé pertinent.

6. ANNÉE FINANCIÈRE

L'année financière de l'Institut couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

ANNEXE 2 : PLAN DE COURS

INSTITUT DE PASTORALE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI
49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4J2

FTP-250-17 PAUL ET SON ŒUVRE (3 crédits)

- I. DESCRIPTION DU COURS**
- II. INSERTION DANS LE PROGRAMME**
- III. OBJECTIFS DU COURS**
- IV. PLAN DU COURS**
- V. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**
- VI. CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Odette Mainville
25, Boul. Perron
MARIA, Qc G0C 1Y0

Téléphone : 418-759-3376
Courriel : odette.mainville@globetrotter.net

Bureau de l'Institut
Téléphone : 418-721-0166

SEMESTRE : AUTOMNE 2017

I. DESCRIPTION DU COURS

Objectif : Se donner des clés de lecture pour mieux comprendre les lettres de Paul.

Éléments de contenu : **Paul : ses origines et sa conversion**
Son œuvre missionnaire : ses modes d'intervention et son champ d'apostolat.
Son enseignement : sa doctrine et son éthique.
Initiation à la lecture de ses lettres : 1 Thessaloniens, 1 Corinthiens, Galates et Romains.

II. INSERTION DANS LE PROGRAMME

Ce cours **FTP-250-17** fait partie d'un bloc de cours au choix sur le Nouveau Testament. Il compte pour trois (3) crédits dans le programme de Formation Théologique et Pastorale (FTP) de l'*Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski*.

Le programme FTP correspond à un certificat universitaire de premier cycle en études pastorales ou théologie pratique. Il a été conçu en vue de la formation première des candidats au diaconat permanent et des futurs agents et agentes de pastorale mandatés du diocèse de Rimouski.

À ce semestre, le cours est offert d'abord aux personnes admises dans le programme de *Formation théologique et pastorale* (FTP). Mais peut s'y inscrire aussi comme étudiante ou étudiant libre (avec crédits) ou comme auditrice ou auditeur (sans crédit) toute personne intéressée à parfaire ses connaissances sur les évangiles synoptiques.

III. OBJECTIFS DU COURS

L'objectif ultime du cours est de s'habiliter à faire une lecture éclairée des lettres de saint Paul en vue d'une application pastorale plus efficace et plus nourrissante.

À cette fin, on s'affairera à :

- Se familiariser avec le personnage Paul, ses origines, sa formation et son adhésion au Christ.

- Découvrir son champ et ses modes d’apostolat.
- Se donner des clés de lecture pour mieux comprendre ses lettres.
- Identifier les grands axes de sa doctrine et de son éthique.
- Faire lecture de quelques-unes de ses lettres
- Distinguer les lettres authentiques des lettres deutéropauliniennes.

IV. PLAN DU COURS

I- PAUL : DONNÉES BIOGRAPHIQUES

1. Ses origines
2. Sa personnalité
3. Son adhésion au Christ

II- SON ŒUVRE MISSIONNAIRE

1. Ses modes d’intervention
2. Son champ d’apostolat

III- SON ENSEIGNEMENT

1. Sa doctrine
 - i. La foi en la résurrection : 1 Co 15,1-8.12-22.35-56
 - ii. Sa vision de l’être chrétien
 - Assimilé à Christ : Rm 6,3ss; 1Co12,12-27
 - Animé du même souffle : Rm 8,8-9
 - Fils adoptifs : Ga 3,26; 4,5-7; Rm 8,14-17
 - iii. Le salut par la foi : Rm 3,21-25. 27-30; Ga 2,16.21
2. Son éthique
 - i. Unité : 1 Co 12,4-7.12-13; Rm 12,4-7
 - ii. Égalité : Ga 3,28; 1Co 7,1ss; 12,13; Rm 8,14-17
 - iii. Coresponsabilité : 1Co 8,4.7.9; 10,25ss; Rm 14; Ga 5,13ss; Ph 2,1-4
 - iv. Liberté : Rm 8,14-17; Ga 5,1-4.13-14

IV- IMPLICATIONS ACTUELLES DE SON ENSEIGNEMENT

V- LECTURE DE LETTRES DE PAUL

1. 1 Thessaloniens
2. 1 Corinthiens
3. Galates
4. Romains

V. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche

La formule pédagogique adoptée pour ce cours est fondée essentiellement sur le double principe de l'*autonomie* et de la *responsabilité* dans l'apprentissage. La démarche proposée pour chacune des rencontres consiste en une présentation, sous forme d'exposés, des différentes problématiques, doctrines et synthèses. Au besoin, des références explicites seront faites à différents documents, à des livres ou articles de revues appropriées selon les sujets abordés. C'est dans des périodes d'animation que pourront se faire les applications pastorales.

Il peut être bon de rappeler ici qu'un cours de trois (3) crédits couvre normalement **135 heures** d'apprentissage, ce qui, pour l'*Institut de pastorale* correspond à **24 heures-contact** avec une ressource professorale (soit 4 samedis de 6 heures), le reste des heures étant consacré aux lectures, aux recherches personnelles et aux examens.

Les rencontres

Trois (3) rencontres de six heures sont prévues dans le cadre de ce cours. Et elles auront lieu les samedis suivants : **23 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 2 décembre.**

Les travaux

Les travaux exigés pour la session visent deux objectifs interreliés, à savoir :

- 1/ Apporter un complément de vingt heures de cours au contenu livré en classe ;
- 2/ Évaluer les connaissances acquises dans l'ensemble du cours.

Les consignes pour l'élaboration de chacun des travaux seront données à chacune des rencontres.

Le plagiat

Le plagiat à partir d'ouvrages écrits ou électroniques entraînera l'annulation de la note et le refus d'une reprise du travail.

PREMIER TRAVAIL

Lire et commenter l'article suivant :

Jean-Yves Thériault, «Paul et ses lettres», dans O. Mainville, dir., *Écrits et milieu du Nouveau Testament. Une introduction*, Sciences bibliques 7, Montréal, Médiaspaul, 1999, p. 97-141.

- 1/ Faire la lecture de l'article.
- 2/ Faire état de vos apprentissages, de vos commentaires et de vos questionnements.

Attention ici : Il ne s'agit pas de résumer l'article.

Longueur : Entre 5 et 8 pages.

Date de remise : À la 3^e rencontre, le 11 novembre.

DEUXIÈME TRAVAIL

Faire une lecture de la Première lettre de Paul aux Corinthiens

- 1/ Contextualiser cette lettre et dire ce qui motive Paul à l'écrire.
- 2/ Faire une synthèse des principaux problèmes soulevés dans cette lettre.
- 3/ Quelle vision de la résurrection des corps se dégage-t-il du chapitre 15 de la lettre ?

Longueur : Entre 15 et 20 pages.

Date de remise : À la 4^e rencontre, le 2 décembre.

TROISIÈME TRAVAIL

Apprentissages en classe.

- 1/ Faire une synthèse de vos principaux apprentissages acquis durant les quatre séances en classe.
- 2/ Choisir deux de ces apprentissages et montrer comment ils peuvent être appliqués dans une pratique pastorale actuelle.

Longueur : Entre 10 et 15 pages.

Date de remise : Deux semaines après la fin du cours, soit le 16 décembre au plus tard.

VI. CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. L'évaluation des apprentissages se fera sur les bases suivantes : la réussite des trois (3) travaux proposés comptant respectivement pour **20**, **50**, et **30** points.

2. La somme chiffrée des évaluations partielles sera portée sur la grille suivante afin de déterminer en fin de semestre l'évaluation finale de chaque étudiant et étudiante :

96,0 et += A+	91,5 et += A	87,5 et += A-
83,5 et += B+	79,0 et += B	75,0 et += B-
71,0 et += C+	66,0 et += C	62,5 et += C-
56,0 et += D+	50,0 et += D	
49,9 et - = E		

Cette grille est celle qui est utilisée à l'*Institut de pastorale des Dominicains* à Montréal.

ANNEXE 3 : PLAN DE COURS

INSTITUT DE PASTORALE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI

49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4J2

FTP-210-17 BIBLE ET PAROLE DE DIEU (3 crédits)

I. DESCRIPTION DU COURS

II. INSERTION DANS LE PROGRAMME

III. OBJECTIFS DU COURS

IV. CONTENU DU COURS

V. TRAVAUX D'INTÉGRATION

VI. CRITÈRES D'ÉVALUATION

VII. NOTES PARTICULIÈRES

Michel Proulx, o, praem.
2715, chemin de la Côte-Ste-Catherine
MONTRÉAL Qc H3T 1B6

Téléphone : 514-739-3223, poste 326
Courriel : michel.proulx@ipasrorale.ca

Bureau de l'Institut
Téléphone : 418-721-0166

SEMESTRE : HIVER 2018

I. DESCRIPTION DU COURS

Objectif

Exploration des grandes étapes de la formation de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi qu'une initiation à l'interprétation des textes bibliques.

Éléments de contenu

Initiation aux grandes étapes de l'histoire d'Israël et de leur impact sur la constitution des écrits de l'A.T. (notamment l'Exil en Babylonie, la période de la monarchie). Initiation à l'histoire de l'écriture des Évangiles. Clarification de quelques concepts : distinction entre Bible et Parole de Dieu, distinction entre exactitude historique et vérité théologique. Prise de contact avec quelques méthodes d'interprétation biblique.

II. INSERTION DANS LE PROGRAMME

Ce cours **FTP-210-17** fait partie des cours obligatoires du programme. On le retrouve sous le BLOC 1 : *Bible ou Histoire du Peuple de Dieu*. Il compte pour trois (3) crédits dans le programme de Formation Théologique et Pastorale (FTP) de l'*Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski*.

Le programme FTP correspond à un certificat universitaire de premier cycle en études pastorales ou théologie pratique. Il a été conçu en vue de la formation première des candidats au diaconat permanent et des futurs agents et agentes de pastorale mandatés du diocèse de Rimouski.

À ce semestre, le cours est offert d'abord aux personnes admises dans le programme de *Formation théologique et pastorale* (FTP). Mais peut s'y inscrire aussi comme étudiante ou étudiant libre (avec crédits) ou comme auditrice ou auditeur (sans crédit) toute personne intéressée à parfaire ses connaissances sur la Bible.

III. OBJECTIFS DU COURS

Voici les objectifs généraux de ce cours :

- Explorer quelques étapes majeures de l'histoire du peuple de l'Alliance;
- Initier aux grandes étapes de formation du Nouveau Testament;
- Initier à l'interprétation biblique.

De façon plus spécifique, au terme de ce cours les étudiantes et étudiants devraient **savoir, savoir être, savoir faire** :

- SAVOIR :

- avoir une vue d'ensemble de l'histoire du peuple de l'Alliance et une connaissance plus approfondie des événements entourant l'exil en Babylonie et de son impact sur la constitution de l'Ancien Testament ;
- mieux connaître l'institution de la royauté davidique et le phénomène prophétique ;
- connaître les étapes qui ont mené à la formation du Nouveau Testament;
- connaître quelques données historiques, politiques, socio-culturelles et religieuses utiles à l'interprétation des textes vétéro et néotestamentaires ;
- connaître quelques grands principes permettant d'interpréter les textes vétérotestamentaires selon la tradition de l'Église catholique;
- connaître dans ses grandes lignes quelques méthodes actuelles d'exégèse biblique;
- comprendre la distinction entre la Bible et la Parole de Dieu.

- SAVOIR ÊTRE :

- pouvoir qualifier sa vie de foi grâce à une meilleure compréhension de la nature et du contenu des deux Testaments.

- SAVOIR FAIRE :

- être capable d'interpréter plus facilement les textes de la Bible grâce aux acquis cognitifs et aux méthodes étudiés dans ce cours;
- être capable de se servir plus aisément des textes bibliques dans le cadre d'une intervention pastorale.

IV. CONTENU DU COURS

Première rencontre

Chapitre 1 : Bible et Parole de Dieu : est-ce la même chose?

1. Parallèle entre l'Incarnation de la Parole en Jésus et dans les Saintes Écritures
 - Transcendance de la Parole et limites du langage humain
 - Les Saintes Écritures comme témoignages rendus à la Parole
2. Exhortation post-synodale *Verbum Domini* : sacramentalité de la Parole (*Verbum Domini*, #16 et #56).
3. Qu'est-ce que l'Ancien Testament?
4. Pas d'accès direct aux faits

5. Notre expérience ressemble à celle des témoins bibliques
6. Attention aux genres littéraires

Chapitre 2 : L'exil en Babylonie (587-538) : tragédie instauratrice d'un nouveau judaïsme

1. Contexte politique et religieux
2. Émergence d'un nouveau judaïsme
 - 2.1 le sabbat
 - 2.2 la circoncision
 - 2.3 la synagogue et la ménorah
 - 2.4 YHWH : un Dieu qui règne au-delà des frontières d'Israël et de Juda
 - 2.5 YHWH : un Dieu créateur, maître des peuples
3. Questions d'historicité
4. L'avènement de Cyrus et le retour d'exil

Deuxième rencontre

Chapitre 3 : Le Royaume de Jérusalem 1000-930

1. Quelques points de repère
2. Institution royale en Juda
 - 2.1 une institution ambiguë
 - 2.2 le roi est un sauveur
 - 2.3 le roi est fils adoptif de Dieu
 - 2.4 la fonction sacerdotale du roi
3. Le prophétisme dans le peuple de l'Alliance
 - 3.1 la vocation prophétique
 - 3.2 le prophète Nathan

Chapitre 4 : Le Royaume de Juda 930-722

1. Contexte historique
2. Isaïe 1-39
 - 2.1 un Dieu jaloux
 - 2.2 une option de foi
 - 2.3 exégèse détaillée
3. Deutéro-Isaïe et Trito-Isaïe
4. Conquête du Royaume du Nord : son impact sur Juda

Troisième rencontre

Chapitre 5 : Initiation à l’histoire de l’écriture des évangiles

1. Les étapes de la formation du N.T.
 - 1.1 la vie et l'enseignement de Jésus
 - ouverture à Dieu et communion avec les humains
2. L'événement pascal: mort\résurrection
3. La vie des communautés chrétiennes
 - 3.1 les disciples annoncent leur foi
 - 3.2 les disciples célèbrent leur foi
 - 3.3 les disciples enseignent leur foi
4. Paul et ses lettres
 - 4.1 Conversion sur le chemin de Damas
 - 4.2 Une vie dans l'Esprit
 - 4.3 le salut est objet d'espérance
 - 4.4 l'agapè: fruit de l'Esprit
5. Écriture des 4 évangiles

Quatrième rencontre

Chapitre 6 : Quelques méthodes d’interprétation biblique

1. La méthode historico-critique
2. Les approches postcoloniales
3. L’analyse narrative
4. Quelques défis posés à l’interprétation néotestamentaire
 - 4.1 les évangiles
 - 4.2 la délimitation du corpus paulinien

V. TRAVAUX D’INTÉGRATION

1/ Un suivi à la rencontre du 20 janvier

Chap. 1 : Bible et Parole de Dieu : est-ce la même chose?

Intégration

Le travail d’intégration comportera 2 parties :

1. Compte-rendu du texte suivant : (environ 5 pages)

Isabelle Bochet, « Augustin et la Parole de Dieu », dans Vermès H. (éd.), *La vie canoniale aujourd'hui. Communauté et mission sous la règle de Saint Augustin*, Colloque de Mondaye 2015 (coll. Parole et silence), Paris, Éd. Parole et silence, 2015, pp 17-34.

2. Réflexion personnelle en partant du texte d'Isabelle Bochet : (environ 2 pages complètes)

Vous pouvez présenter et expliquer vos découvertes, les réflexions que ce texte suscite en vous. Vous pouvez commenter l'une ou l'autre idée du texte qui a attiré votre attention. Vous pouvez aussi faire part de vos questionnements ou de vos réserves ou d'éventuels désaccords avec l'auteure.

2/ Un suivi à la rencontre du 24 février

Chap. 4 : Le Royaume de Juda 930-722

Intégration

Vous pouvez choisir l'une des deux possibilités suivantes :

- A. 1.** Faites un compte-rendu du texte suivant en faisant bien ressortir les influences que l'exil en milieu babylonien a eues sur le premier récit de création. (environ 4 pages).

Michel Proulx, *La Genèse comme vous ne l'avez jamais imaginée!*

2. Réflexion personnelle en partant de ce texte. (longueur minimale : 3 pages complètes).

Vous pouvez présenter et expliquer vos découvertes, les réflexions que ce texte suscite en vous. Vous pouvez commenter l'une ou l'autre idée du texte qui a attiré votre attention. Vous pouvez aussi faire part de vos questionnements ou de vos réserves ou d'éventuels désaccords avec l'auteur.

- B. 1.** Faites un compte-rendu du texte suivant : Michel Proulx, *Le roi David. Perspectives historiques et archéologiques.* (environ 3 ½ pages)

2. Réflexion personnelle en partant du texte. (longueur minimale : 3 ½ pages)

Vous pouvez présenter et expliquer vos découvertes, les réflexions que ce texte suscite en vous. Vous pouvez commenter l'une ou l'autre idée du texte qui a attiré

votre attention. Vous pouvez aussi faire part de vos questionnements ou de vos réserves ou d'éventuels désaccords avec l'auteur.

3/ Un suivi à la rencontre du 17 mars

Chap. 5 : Initiation à l'histoire de l'écriture des évangiles

Intégration

Le travail d'intégration comportera 2 parties :

1. Vous faites un compte rendu de lecture des deux textes suivants : (environ 5 pages)

WÉNIN, A., « Pouvoirs et solidarité : repères pour une éthique sociale », in L'homme biblique dans le premier testament, 2^e éd. Revue et augmentée, Paris, Cerf, 2009, pp 179-198.

DI PEDE, E., « L'Alliance chez les prophètes », in Cahiers Évangile 172 (2015), pp 22-26.

2. Réflexion personnelle en partant du texte. (longueur minimale : 2 pages complètes).

Vous pouvez présenter et expliquer vos découvertes, les réflexions que ces textes suscitent en vous. Vous pouvez commenter l'une ou l'autre idée des textes qui a attiré votre attention. Vous pouvez aussi faire part de vos questionnements ou de vos réserves ou d'éventuels désaccords avec les auteurs.

4/ Un suivi à la rencontre du 21 avril

Chap. 6 : Quelques méthodes d'interprétation biblique

Intégration

Lire attentivement les articles suivants :

GIBERT, P., Comment la Bible fut écrite. Introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament, Nouvelle édition entièrement refondue, Montrouge, Bayard, 2011, pp 115 à 119 et 143 à 151.

QUESNEL, M., L'histoire des Évangiles (coll. Lire la Bible 159), Paris, Cerf, 2009, 101 p.

VI. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation des apprentissages se fera sur les bases suivantes :

1/ la présence et une participation active aux rencontres, aux échanges... Mais aussi tout ce qui peut manifester au professeur que l'étudiante ou l'étudiant est en apprentissage, ce qui peut se percevoir à l'occasion lorsque, par exemple, des positions personnelles sont modifiées. **Sont ici prévus 4 fois 7 points = 28.**

2/ la qualité des trois travaux présentés... **Sont ici prévus : intégrations du 20 janvier, du 24 février et du 17 mars : 24 points chacune.** Voici par ailleurs quelques critères d'évaluation : pertinence du propos; capacité à synthétiser sa pensée; distance critique par rapport aux sources; qualité de la présentation (argumentation et qualité de la langue).»

3/ Attention ! Le plagiat à partir d'ouvrages écrits ou électroniques entraînera l'annulation de la note et le refus d'une reprise du travail.

4/La somme chiffrée des évaluations partielles sera portée sur la grille suivante afin de déterminer en fin de semestre l'évaluation finale de chaque étudiant et étudiante :

95-100 = A+	86-94 = A	81-85 = A-
77-80 = B+	74-76 = B	71-73 = B-
67-70 = C+	64-66 = C	61-63 = C-
57-60 = D+	54-56 = D	50-53 = D-
49 et - = E		

Cette grille est celle qui est utilisée à l'*Institut de pastorale des Dominicains*.

VII. NOTES PARTICULIÈRES

La démarche

La formule pédagogique adoptée pour ce cours est fondée essentiellement sur le double principe de l'*autonomie* et de la *responsabilité* dans l'apprentissage.

Il peut être bon ici de rappeler qu'un cours de trois (3) crédits couvre normalement **135 heures** d'apprentissage, ce qui, pour l'*Institut de pastorale* correspond à **24 heures-contact** avec une ressource professorale (soit 4 samedis de 6 heures), les reste des heures étant consacré aux lectures, aux recherches personnelles et aux examens.

Les rencontres

Quatre (4) rencontres de six (6) heures chacune sont prévues dans le cadre de ce cours. Et elles auront lieu les samedis suivants : **20 janvier, 24 février, 17 mars et 21 avril 2018.**

Les travaux

Les travaux exigés pour la session visent deux objectifs interreliés, à savoir : 1/ Apporter un complément de vingt heures de cours au contenu livré en classe ; 2/ Évaluer les connaissances acquises dans l'ensemble du cours.

Les consignes pour l'élaboration de chacun de ces travaux seront données à chacune des rencontres.

Le plagiat

Le plagiat à partir d'ouvrages écrits ou électroniques entraînera l'annulation de la note et le refus d'une reprise du travail.